

Carnet
de voyage



Enregistrement obligatoire
dans un délai de trois jours
au Service Immigration-Émigration



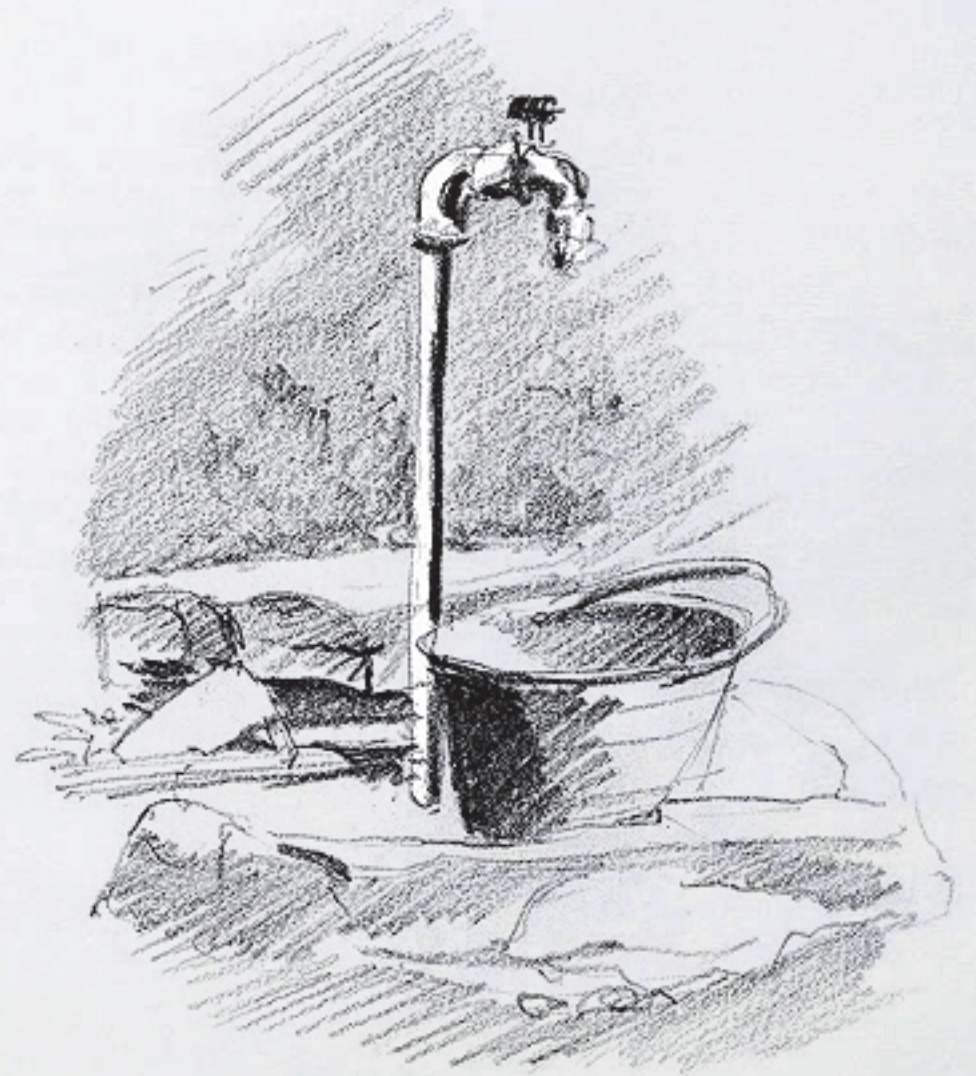
Vu et enregistré
le 16/02/09

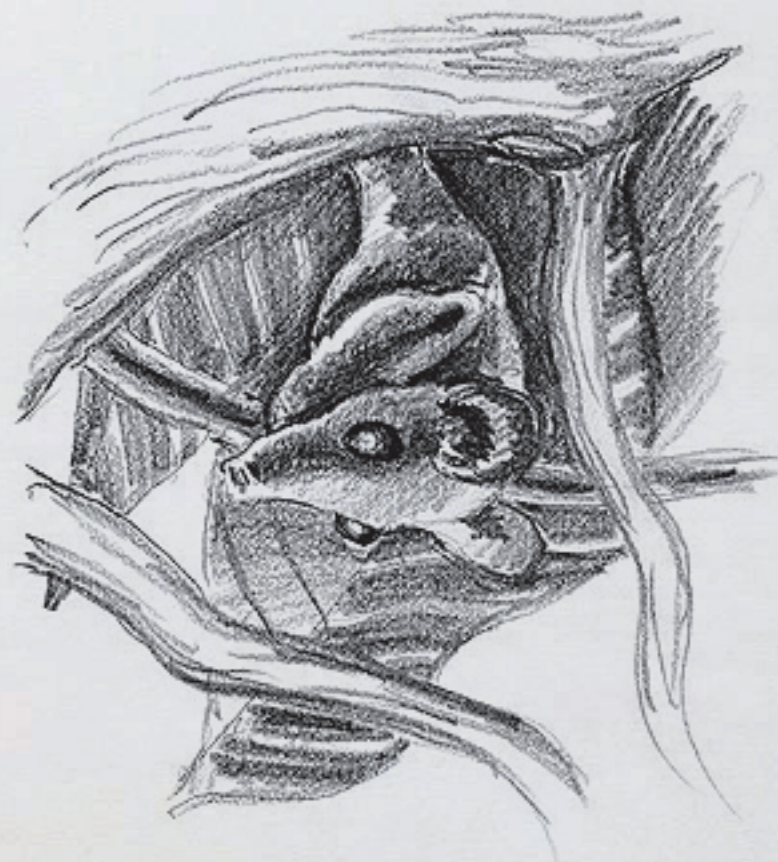
REPUBLIQUE DU TCHAD
AMBASSADE DU TCHAD A GENEVE
- SUISSE -
Visa N° 022 / AMTG / 09
 Ordinaire
- Nom: Bader
- Prénoms: Antoine Olivier
- Valable pour un séjour: un (01) mois
- Nombre d'entrées: une (01) seule
A compter du jour de son arrivée sur
le territoire de la République.
- Motif du séjour: visite
- Genève le: 22 juillet 2009
Ce visa, devient sans valeur s'il n'est
pas utilisé dans un délai de trois (03)
mois à partir de la date de sa délivrance.

P/L'AMBASSADEUR
LE PREMIER SECRETAIRE
AHMAT
YOUS MAHAMAT AHMAT



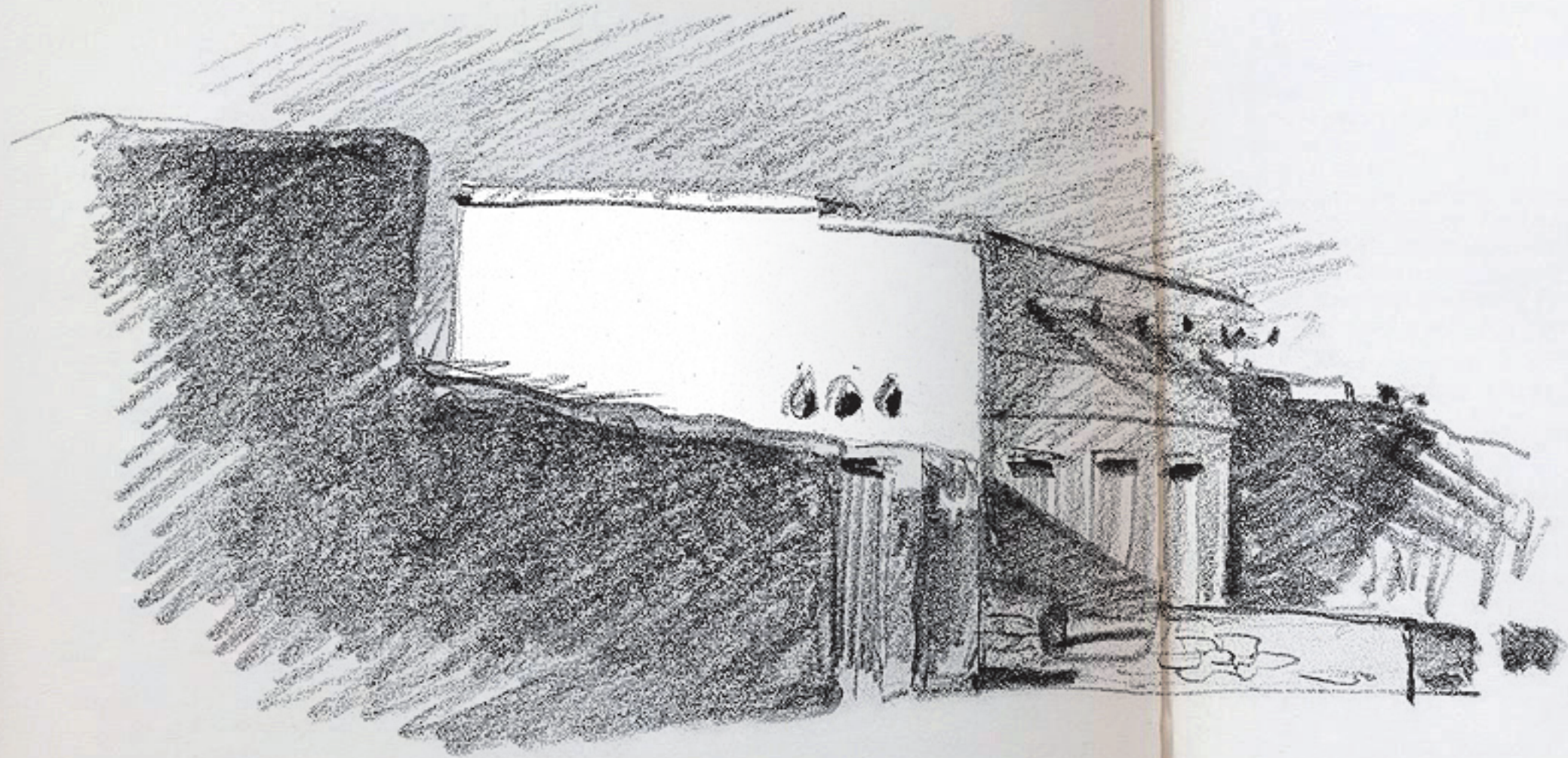
Le point d'eau dans la concession





Une chauve-souris et un fieur:
Le locataire et l'habitat
N'Djaména

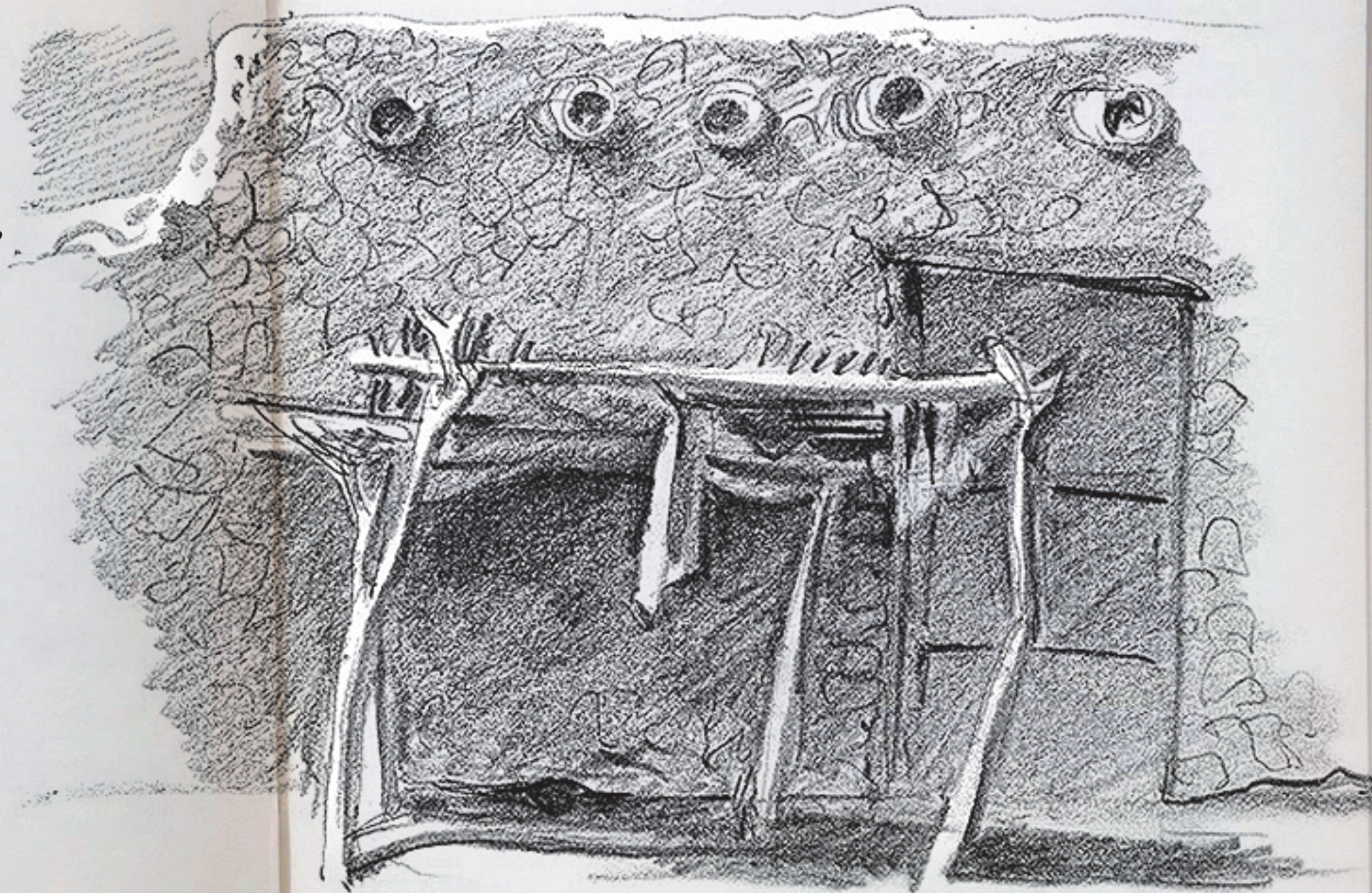




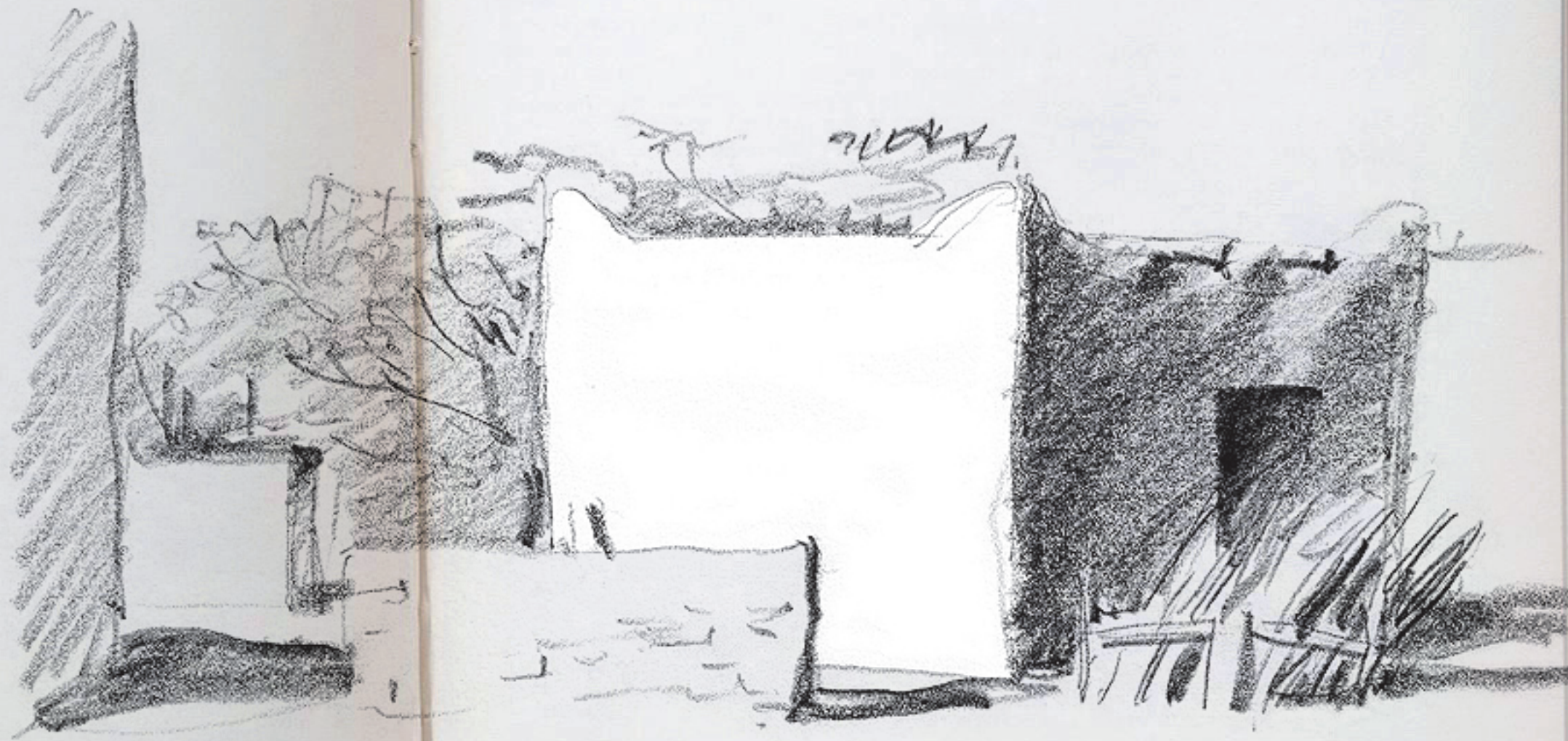
Rue d'Abéché, dans le Ouaddaï

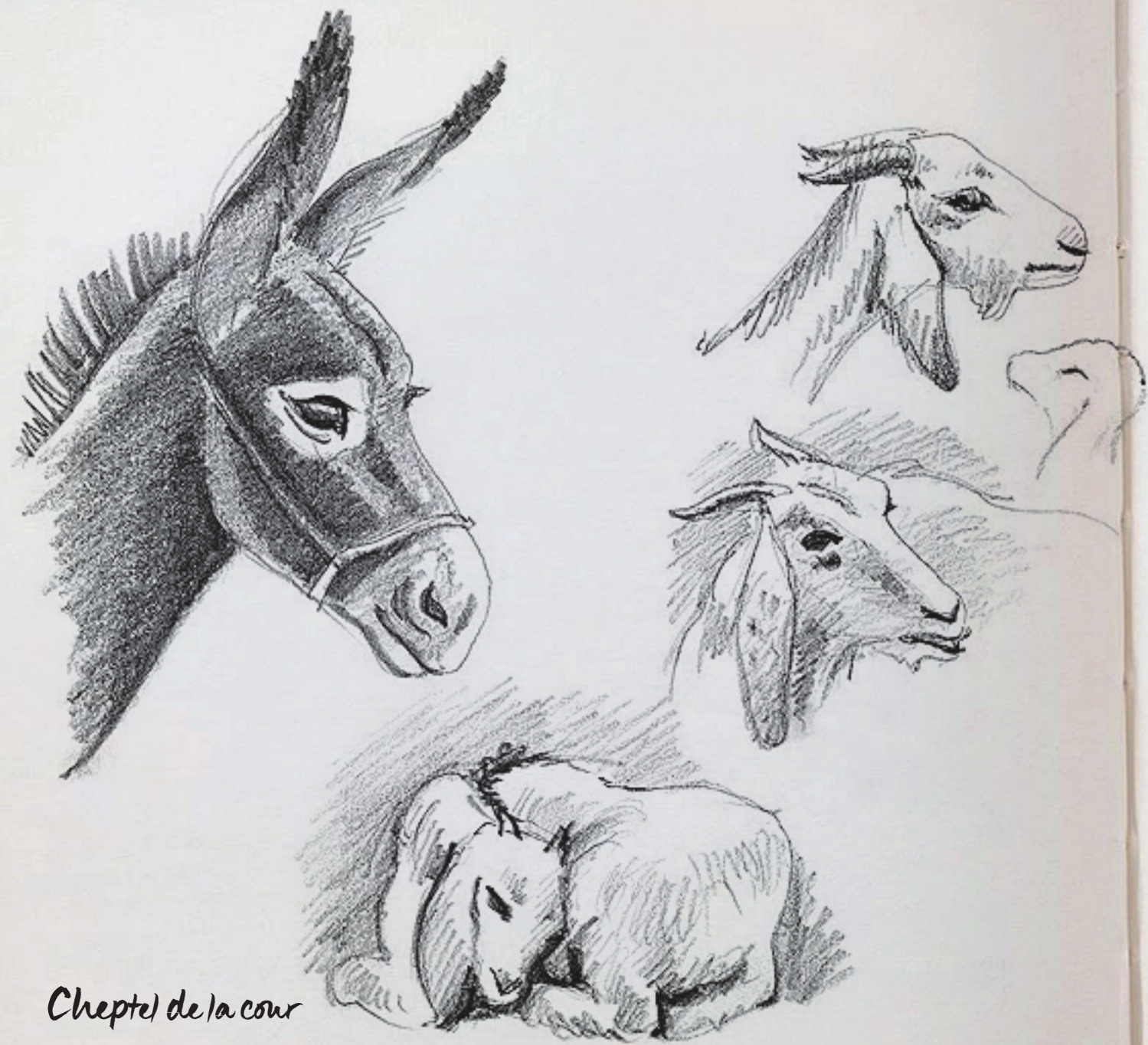


Un groupe de femmes assises dans la rue
fait un beau sujet de croquis. J'essaie d'être très discret.
Soudain, une porte s'ouvre derrière moi,
une femme en sort, je tourne rapidement mon carnet
et croque le couvert que je trouve bêtement en face de moi.
Mais elle reste là, à me fixer: « Eh? Pourquoi tu dessines ça?
C'est quoi l'intérêt? » Je tente de m'en sortir
en expliquant que j'ai habité ici étant petit,
que c'est un souvenir, ... je lui montre le carnet.
Elle le saisit en s'exclamant assez fort,
toutes les portes s'ouvrent et les voisines affluent.
Je me retrouve au milieu d'un groupe de femmes
lorsqu'une voiture de police débarque.
Les agents veulent voir le carnet, mais la femme
refuse d'obtempérer. Elle se crispe sur le carnet.
Toutes se taisent, le climat de crainte est palpable.
Je comprends que je peux fuir au cachot!
J'arrache le carnet, le montre aux agents en répétant
mon baratin. Ils le feuilletent, voient les dessins des bêtes,
me regardent éberlués, haussent les épaules
et me le rendent en me lançant: « Allez, circulez! »



Arrêt à Doum-Doum, chez Adoum
avant de prendre la route pour Bol,
région du Lac






Cheptel de la cour



REPUBLIQUE DU BENIN
 D.G.P.N. - DRGST
 Commissariat et VI de l'Air et
 FRONTIERES AEROPORT DE COTONOU
 24 DEC. 2017
 PAF / VI
 2018
 REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 29 SEP 2018
 DIRECTION GENERALE DE MIGRATIONS
 AEROPORT INTERNATIONAL DE NDJILI
 11 OCT 2018
 DIRECTION GENERALE DE MIGRATIONS
 AEROPORT INTERNATIONAL DE NDJILI

REPUBLIQUE DU BENIN
 Ambassade / Mission Permanence
 du Bénin à Genève
 Visa N° 1272/1A-MPBG/CM/SCAC/PAC
 M. BADER Antoine Olivier
 Passeport N° X2748741
 Valable Un (01) mois
 Nombre d'entrée Unique
 Durée de validité Trois (03) mois
 Genève le, 27 novembre 2017



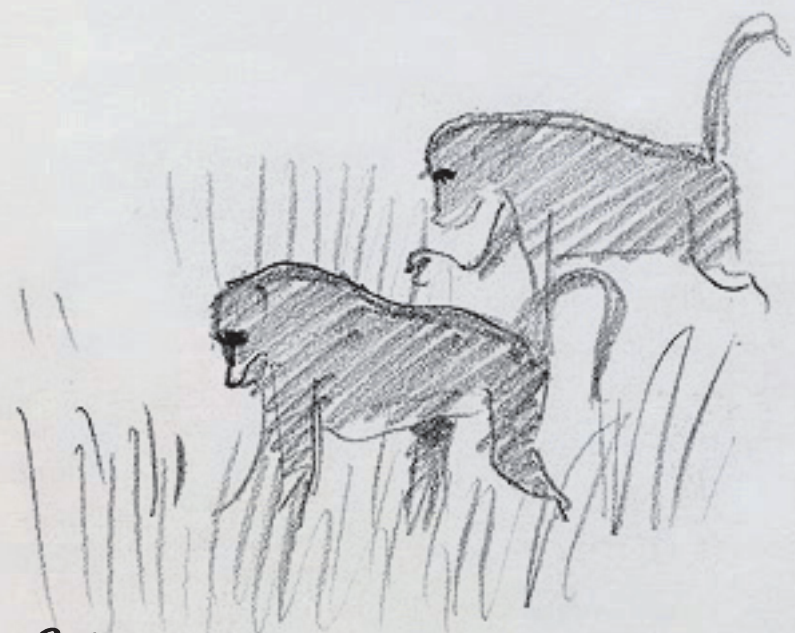
 LOI LAOUROU
 AMBASSADEUR
 REPRESENTANT PERMANENT

Point d'eau vers Natitingu



Pagode à la Mission
de Parakou

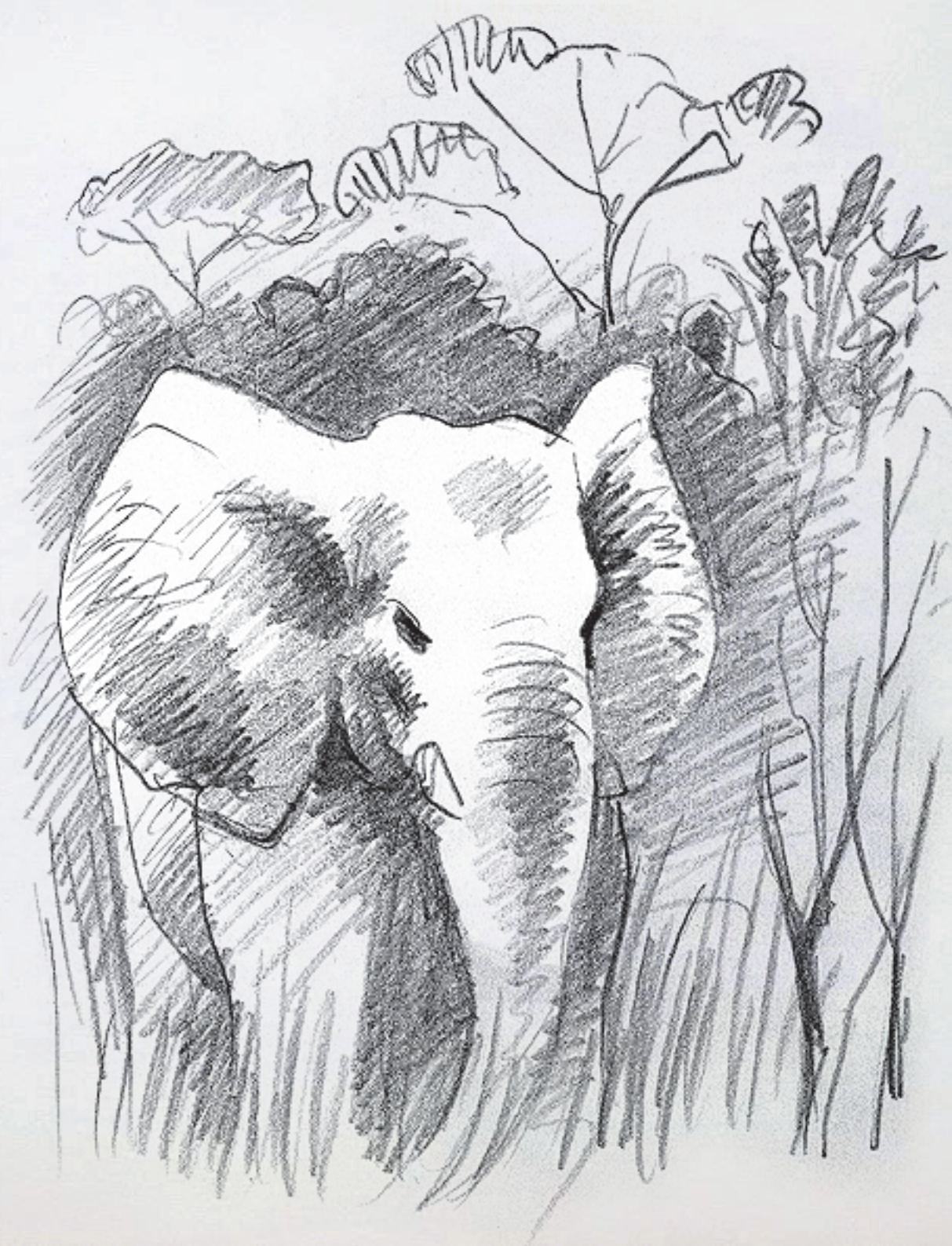




Babouins au Parc de la Pendjari
dans l'Atacora



Apparitions.
Un gobe de buffon
et un éléphant
spécialement
intimidant qui nous
fait face en fulminant.
L'ennui, c'est qu'il est
juste à 5 mètres:
en un coup de trompe,
il peut m'éjecter
du toit du véhicule!



Pleine lune dans la savane

